

## Avis d'Appel d'offres N° AO DAL 003/2020

*Pays : République Islamique de Mauritanie*

*Acheteur : Société Nationale Industrielle et Minière de Mauritanie (SNIM)*

*Intitulé du Marché : Acquisition de Roues de Wagons & Roues de Machines de traction*

*DAO No : AO DAL 003/2020*

a) La Société Nationale Industrielle et Minière de Mauritanie ci-après désignée par SNIM sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les lots suivants :

- **Lot 1 : au minimum** 13.500 Roues de Wagons de marques homologuées par SNIM
- **Lot 2 : au minimum** 324 Roues de Machines de traction (LOCO SD 70) de marques homologuées par SNIM
- **Lot 3 : au minimum** 720 Roues de Machines de traction (SDL-40-2) de marques homologuées par SNIM
- **Lot 4 : au maximum** 1.500 Roues de Wagons de marques non homologuées par SNIM
- **Lot 5 : au minimum** 36 Roues de Machines de traction (LOCO SD 70) de marques non homologuées par SNIM
- **Lot 6 : au minimum** 80 Roues de Machines de traction (SDL-40-2) de marques non homologuées par SNIM

b) La durée du contrat est de trois (3) ans et elle pourra être prorogée à six (6) ans suivant les conditions décrites dans le projet de contrat figurant au Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

c) Les marques de Roues de Wagons qui ont déjà été homologuées par SNIM sont indiquées ci-après :

- 1) marque CAF
- 2) marque LUCCHINI
- 3) marque AMSTED MAXION
- 4) marque GHH-VALDUNE
- 5) marque MWL
- 6) marque KLW
- 7) marque MASTEEL
- 8) marque BONATRANS

d) Les marques de Roues de Machines de traction qui ont déjà été homologuées par SNIM sont indiquées ci-après :

- 1) marque CAF
- 2) marque LUCCHINI
- 3) marque GHH-VALDUNE
- 4) marque MWL
- 5) marque KLW

e) Les fournisseurs qui proposent une ou plusieurs marques parmi les huit (8) marques de Roues de Wagons homologuées par la SNIM sont éligibles pour soumissionner pour le **Lot 1**.

f) Les fournisseurs qui proposent une ou plusieurs marques parmi les cinq (5) marques de Roues de Machines de traction homologuées par la SNIM sont éligibles pour soumissionner pour le **Lot 2** et pour le **Lot 3**.

g) Les fournisseurs qui proposent une ou plusieurs marques de Roues de Wagons non homologuées par la SNIM ou de Roues de Machines de traction non homologuées par la SNIM sont éligibles pour soumissionner pour le **Lot 4**, le **Lot 5** et le **Lot 6**.

h) Les quantités prévues pour les lots 4, 5 et 6 sont réduites durant la première période de trois (3) ans pour permettre à la SNIM de tester la qualité des roues qu'elle n'a pas encore homologuées. Au cas où la qualité desdites roues non homologuées donnerait satisfaction à SNIM et que le coût unitaire actualisé moyen de ces roues durant la période contractuelle de trois (3) ans est jugé économique par SNIM suivant la formule indiquée dans le DAO, le contrat pourra être renouvelé pour une nouvelle période de trois (3) ans et pour la totalité des besoins de la SNIM pour les roues en question.

i) La passation du Marché est conduite par Appel d'Offres International Ouvert (AOIO).

j) Les exigences en matière de qualifications sont les suivantes :

**I) Pour être jugés qualifiés, les soumissionnaires qui proposent des marques qui ont déjà été homologuées par SNIM doivent respecter les critères de qualification suivants:**

**1) Autorisation du fabricant :**

Si le Soumissionnaire ne fabrique pas les roues qu'il propose, l'offre comprend une Autorisation du Fabricant, en utilisant à cet effet le formulaire type inclus dans la Section IV, Formulaire de soumission, pour attester du fait qu'il a été dûment autorisé par le fabricant des roues pour fournir ces dernières à SNIM en Mauritanie.

**2) Capacité financière**

L'offre doit comprendre les bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du Soumissionnaire, autres états financiers acceptables par SNIM, pour les trois (3) dernières années ou exercices démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire.

**3) Capacité technique et expérience**

Le Soumissionnaire doit prouver qu'il a déjà vendu pour des chemins de fer lourds, au cours des dix (10) dernières années, au moins 20.000 Roues de Wagons et/ou de Roues de Machines de traction. La preuve doit être une ou plusieurs attestation(s) du ou des Acheteur(s) indiquant qu'il a (ou qu'ils ont) été satisfait(s) de la qualité des roues achetées auprès dudit fournisseur.

**II) Pour être jugés qualifiés, les soumissionnaires qui proposent des marques qui n'ont pas été homologuées par SNIM doivent respecter les critères de qualification suivants:**

**1) Autorisation du fabricant :**

Si le Soumissionnaire ne fabrique pas les roues qu'il propose, l'offre comprend une Autorisation du Fabricant, en utilisant à cet effet le formulaire type inclus dans la Section IV, Formulaire de soumission, pour attester du fait qu'il a été dûment autorisé par le fabricant des roues pour fournir ces dernières à SNIM en Mauritanie.

## 2) Capacité financière

L'offre doit comprendre les bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du Soumissionnaire, autres états financiers acceptables par SNIM, pour les trois (3) dernières années ou exercices démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire.

## 3) Capacité technique et expérience

Le Soumissionnaire doit prouver qu'il a déjà vendu pour des chemins de fer lourds, au cours des dix (10) dernières années, au moins 5.000 de Roues de Wagons et/ou de Roues Machines de traction. La preuve doit être une ou plusieurs attestation(s) du ou des Acheteur(s) indiquant qu'il a (ou qu'ils ont) été satisfait(s) de la qualité des roues achetées auprès dudit fournisseur.

**k)** Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à Monsieur **Mohamedou Bamba OULD MEGUETT** le Chef de Service des Marchés de la SNIM (e-mail : [mb.meguett@snim.com](mailto:mb.meguett@snim.com)) contre un paiement non remboursable de l'équivalent de **300 euros**. Le paiement sera effectué par virement à l'un des comptes suivants ouverts au nom de la SNIM :

- **Société Générale de Paris (France)**

⇒ Banque : 30003 - Agence : 04980  
⇒ N° compte : 00028013344 - Clé : 28  
⇒ IBAN : FR76 3000 3049 8000 0280 1334 428 - SWIFT : SOGEFRPP

- **Banque Mauritanienne pour le Commerce International (Mauritanie)**

⇒ N° Compte : 158407150109 - SWIFT : BMCIMRMR

**l)** Le document d'Appel d'offres sera adressé au candidat par courrier électronique dès l'obtention de la preuve du paiement du coût d'achat du DAO précité.

**m)** Les offres devront être soumises au plus tard le lundi **09/03/2020 à 09H00** (heure locale) à l'adresse indiquée ci-après :

**Service Marché – Département Achat- DAL**  
**Tél : +222 45 74 12 12 / +222 22 97 12 59**  
**BP. 42 - Nouadhibou - Mauritanie**  
**E-MAIL : [mb.meguett@snim.com](mailto:mb.meguett@snim.com)**

### **Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

**n)** Les offres seront ouvertes le lundi 09/03/2020 à 10H00 (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse indiquée ci-après :

« *Siège de la SNIM (Point Centrale) à CANSADO - Nouadhibou – Mauritanie (Salle CAS au niveau du département Achat) »*

**o)** Les offres doivent comprendre des garanties de soumission de montants égaux à ce qui suit:

- pour le Lot 1 : l'équivalent de 190.000 euros ;

- pour le Lot 2 : l'équivalent de 8.000 euros ;
- pour le Lot 3 : l'équivalent de 15.000 euros ;
- pour le Lot 4 : l'équivalent de 21.000 euros ;
- pour le Lot 5 : l'équivalent de 1.000 euros ;
- pour le Lot 6: l'équivalent de 2.000 euros.

La garantie de soumission sera libellée en Ouguiya (MRU) ou en une monnaie librement convertible.